

COMPTE RENDU DE VISITE DE LA DÉLÉGATION DU CHS-CT DU MARDI 23 MAI 2017

Lors du CHS-CT du 06/07/2016, les représentants du personnel ont demandé au Président qu'une visite du Service de Publicité Foncière et du Pôle Contrôle Recherche Patrimoniale sur le Centre des Finances Publiques de Saintes.

La visite a eu lieu le mardi 23 mai 2017 sous un temps ensoleillé ce qui a permis à la délégation de constater le manque de luminosité des bureaux. « L'oxydation » des ouvrants du site produit une poussière blanche à l'intérieur du double vitrage et le rend opaque. La délégation recommande de poursuivre et de procéder aux changements de ces ouvrants.

La délégation était composée de:

- pour l'administration :
 - M. Jean Rene NOLF, Directeur des Finances Publiques Adjoint
 - M. MEUNIER, Responsable Adjoint de la division BIL
- pour les représentants du Personnel de l'administration :
 - Mme Viviane GUERIN (Solidaires Finances)
 - Mme Brigitte LAURENT (CFDT Finances)
 - M. Franck ROBERT (CGT Finances)

Sécurité incendie (Zone accueil du site)

La délégation a constaté au cours de sa visite :



- Un extenseur rendu inaccessible. La délégation recommande de modifier son emplacement et de signaler sa présence à l'aide des pictogrammes adéquats pour permettre une intervention plus rapide en cas de problème dans cette zone très fréquentée par le public.

SERVICE DE PUBLICITÉ FONCIERE DE SAINTES

Le service de publicité foncière de Saintes est composé à ce jour de 13 agents. Cette structure va faire l'objet de plusieurs regroupements de service. Elle doit fusionner en septembre 2017 avec deux services enregistrement (Royan et saintes) pour former une SPF-E et en fin d'année 2018 avec le service de publicité foncière de Jonzac. Son effectif devrait ainsi passer à 24 agents.

Cette visite a lieu en amont de la fusion au moment où les travaux d'installation sont en cours. Les agents du Service de Publicité Foncière de Saintes ont été déplacés dans la salle de réunion du site durant la durée des travaux.

La délégation a pu travailler sur des plans cotés fournis par la direction et s'est donc concentrée sur la détection d'éventuels problèmes organisationnels

- ◆ La problématique de la promiscuité des agents du Service de Publicité Foncière, installés provisoirement dans la salle de réunion, a trouvé une réponse auprès de la Direction. Elle envisage de déplacer rapidement une partie des agents dans la salle de formation (1^{er} étage).

◆ La délégation a donc demandé à visiter la salle de formation.
 La salle de Formation au 1er étage côté Est doit héberger une partie des agents du SPF durant les travaux. La proximité de certains arbres sur une partie de la façade du Centre des Finances Publiques obscurcit la salle. La délégation recommande de procéder à l'élagage des branches dont les feuilles sont accolées aux vitres.

 La moquette est collée sur un sol contenant de l'amiante. La délégation n'a pas obtenu de réponse sur la fréquence du nettoyage en profondeur de la moquette et ignore si la recommandation faite en réunion plénière du CHSCT le 14/03/2017 a été répercutée auprès de la société de nettoyage ONET. Lors de sa visite à Saintes le 16/01/2017 l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail soulève la même problématique (cf. au rapport du 19/04/2017)

 ◆ La rencontre des agents du service de publicité foncière de Saintes permet de recenser que nombre d'agents ne disposent pas de support double-écran. Certains se plaignent de douleurs récurrentes au niveau des poignets et des avant-bras. Un état des lieux serait souhaitable afin d'équiper « à minima » les agents de tapis de souris ergonomiques. La visite de la médecine de prévention s'avère nécessaire pour parer les pathologies.

Le futur service

Le Service de Publicité Foncière de Saintes sera situé au RDC sur un plateau de 390 m² contenant 5 bureaux, un open space, une zone de réception du public (*notaire essentiellement*) et une salle d'archives.

- ◆ Le manque de luminosité du plateau est dû en grande partie à la dégradation des ouvrants (cf page1) et à des murs défraîchis. Le sol présente un aspect sale. Pour remédier au problème de luminosité, la direction précise qu'elle fait effectuer les travaux suivants :
 - > Changement des ouvrants
 - > Peinture des murs
 - > Nettoyage approfondi du sol

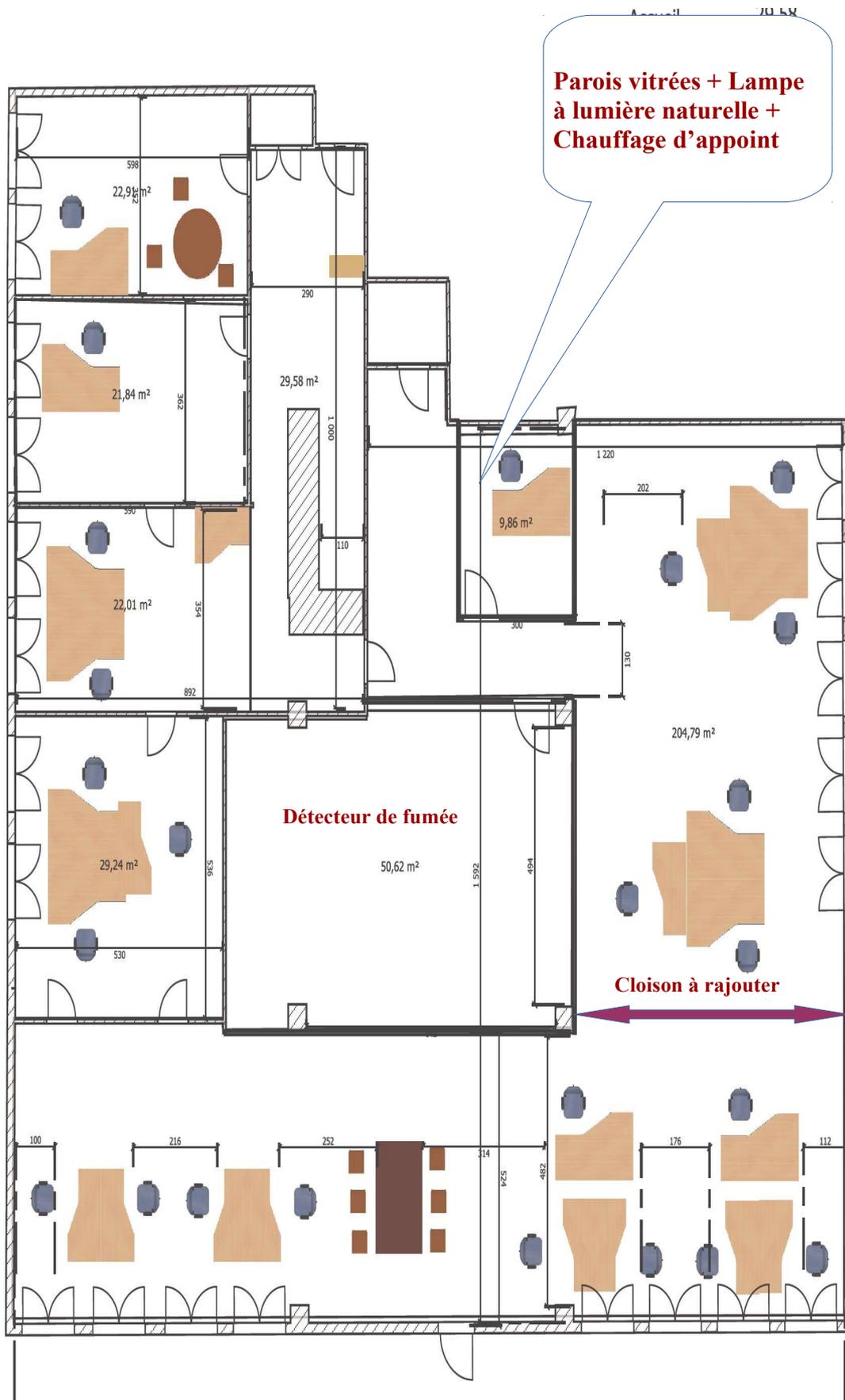
 ◆ Une grande partie des ouvrants n'a pas de stores vénitiens. La délégation estime qu'un état des lieux en fin de travaux déterminera s'il y a lieu d'en poser.

 ◆ Au regard des plans, un bureau destiné au Cadre A du service enregistrement est créé loin des fenêtres et bénéficie peu de lumière du jour. Pour remédier au manque de clarté ce bureau sera cloisonné de parois vitrées. Compte tenu de son emplacement, la délégation préconise la mise en place d'une lampe à lumière naturelle dès sa mise en fonction. Le bureau ne dispose pas d'un moyen de chauffage. Il est nécessaire d'équiper ce bureau d'un radiateur.

- 
 ◆ Salle d'archives : Il est prévu de cloisonner une salle d'archive d'environ 50 m² à l'intérieur de l'open space. La délégation demande qu'il soit installé à l'intérieur de celle-ci un détecteur de fumée.
- 
 ◆ Archives de l'enregistrement. Pour éviter les déplacements, l'agent de l'enregistrement demande à disposer d'une partie des rayonnages afin d'avoir à disposition une partie des actes sous seing privé
- 
 ◆ Sur la réception du service de l'enregistrement. **La délégation s'interroge sur la capacité à faire face à l'augmentation du flux de redevables de ce service** (assurance vie, acte sous-seing prive, succession, etc..) due à la fusion de l'enregistrement de Royan.
- 
 ◆ La réception dans la zone d'accueil. La réception de l'enregistrement est faite dans un bureau dédié de la zone d'accueil au rez de chaussée. Ce bureau sera réservé à la Caisse lors de la réorganisation. Le service enregistrement bénéficiera d'un des box actuellement utilisé par le Service des Impôts des Particuliers.
- 
 ◆ L'articulation future des box de réception entre les différents services du site durant les périodes de charges, notamment pendant la campagne d'impôt sur le revenu et la sortie des rôles, devrait faire l'objet d'un protocole d'accord .
- 
 ◆ La délégation insiste pour que l'open space de 204 m² soit **scindé en deux par une cloison**. Elle appuie sa demande **sur la différence des métiers** entre le service enregistrement et le service de publicité foncière. En effet, le service de l'enregistrement est par nature souvent en relation téléphonique avec les redevables et la présence de deux imprimantes à aiguilles généreront un bruit de fond permanent et soutenu. Cette nuisance sonore ne peut que dégrader les conditions de travail de l'ensemble des agents situé sur ce plateau (16 agents). Elle a été constatée par la délégation dans le bureau d'accueil de l'enregistrement. Au vu de l'augmentation du nombre d'impressions des mentions d'enregistrement, la délégation demande de prévoir **l'installation de capot insonorisant** (comme pour les imprimantes MEDOC) La délégation recommande vivement d'appliquer pour le service de l'enregistrement la politique identique à celle mise en place pour la fusion des SIE et des SIP de La Rochelle.
- 
 ◆ La réception à l'intérieur du SPF. Elle donne directement sur le bureau de la comptabilité du service de Publicité Foncière . Le dépôt rapide des actes notariés se fait dans une armoire dédiée de la zone d'accueil du site. **La délégation souhaite que ce mode de fonctionnement actuel soit conservé et que la réception dans la zone du SPF reste limitée au minimum afin d'éviter une gêne au service de la comptabilité.**
- 
 ◆ Sur les applications informatiques du Service de Publicité Foncière. La délégation transmet les plaintes des agents qui ont déjà été relayées par les organisations syndicales : «Les bases comptables de FIDJI ne sont pas fusionnées. Il est regrettable que cette fusion ait été encore retardée d'une année par la centrale ».
- 
 ◆ Sur le service enregistrement. La délégation s'inquiète de la situation de ce service en terme d'effectif et de transmission de savoir au 01/09/2017. Compte tenu des mutations et que les agents ne suivent pas tous la mission enregistrement il n'y aurait que 3 agents présents au 01/09/2017 ; les 4 agents manquants devront être compensés par le mouvement national.
- 
 ◆ A ce constat, il faut rajouter que l'environnement applicatif de ce service va être modifié en profondeur puisqu'il ne dépendra plus de la comptabilité du Service Des Impôts des

Entreprises, mais du Service de Publicité Foncière. Il est **donc important que la direction surveille et soutienne tout particulièrement ce service** dans les premiers mois de son installation.

- ◆ Ci dessous le futur plan du service avec nos annotations (en rouge).



**Vérifier la présence de Stores vénitiens
A la fin des travaux**

LE PÔLE CONTRÔLE RECHERCHE PATRIMONIAL

A Saintes, ce service est composé de 7 agents. Il a été installé dans des bureaux situés au 1^{er} étage du Centre des Finances Publiques au 01/09/2016.

La délégation a rencontré une grande partie des agents.

Leurs bureaux ne font pas l'objet de remarques particulières sur la disposition, la dimension, les nuisances sonores. Néanmoins, les agents rencontrent des difficultés pour régler le chauffage en période hivernale. Les radiateurs devraient être vérifiés et réparés au niveau des thermostats.

Un des agents reproche le positionnement éloigné du mopieur.

- ◆ Problème des ouvrants. Comme pour le service de Publicité Foncière, la délégation a constaté la forte dégradation des ouvrants ; plusieurs volets extérieurs ne fonctionnent plus. Compte tenu du coup de la dépense de changement des ouvrants de ce site, la délégation demande que celle-ci soit prise dans le programme 309 relatif à l'entretien des immeubles. La façade de ce service est située à l'ouest ; des volets extérieurs permettent de se protéger de l'ensoleillement estival et de parer les débuts de canicule. Il serait donc souhaitable de faire un état des lieux sur l'ensemble du site.
- ◆ Les fenêtres bureaux 111, 112, 113 situés à l'ouest ne sont plus équipées de stores vénitiens.
- ◆ Tous les postes de travail sont équipés de bras support et le bureau le plus éloigné de la fenêtre possède une lampe de lumière naturelle. Les 4 agents présents ne souhaitent pas l'installation de double écran. **La majeure partie des écrans sont positionnés perpendiculairement aux fenêtres.**
- ◆ Le chef de service demande le remplacement d'un vieil écran 17 pouces par un écran 19 pouces.
- ◆ Les agents de ce service demandent que l'accès en consultation à l'application Moorea (notamment sur la base de Royan) leur soit à nouveau ouvert. Ils ne comprennent pas qu'il leur ait été fermé sans explication après plusieurs semaines d'utilisation. Cette application permet d'avoir rapidement accès aux actes enregistrés par le service enregistrement et de mieux cibler les dossiers à examiner. La consultation dématérialisée des actes ou des déclarations de succession limiterait le nombre de déplacements sur le site de Marennes pour obtenir les informations indispensables au travail de contrôle. De plus elle réduirait le risque routier.
- ◆ Les agents sont demandeurs dans le cadre de leurs missions que les déclarations de successions sur les périodes non prescrites soient de nouveau relocalisées sur le site de Saintes pour être plus facilement consultable. Ils rappellent qu'une partie non négligeable n'est pas indexée. La délégation demande à la direction d'étudier la possibilité de mettre en place une salle d'archives vivante dédiée à ce service.

Les représentants du personnel
Viviane GUERIN pour Solidaires Finances
Brigitte LAURENT pour la CFDT Finances
Franck ROBERT pour la CGT Finances